



Juridique aidez-moi svp j'aimerais comprendre?

Par **laetipoulette**, le **25/01/2009** à **07:23**

bonjour a toutes et à tous

je souhaite calculer le délai de carence entre deux CDD.

- Date du précédent CDD : du lundi 3 juin au vendredi 9 août 2008

elle trouve 67 jours calendaires du 3/06 au 30/06 = 27 jours

du 01/07 au 31/07 = 31 jours

du 01/08 au 09/08 = 9 jours

total 67 jours

or on lui que c'est 68 jours calendaires, donc que c'est faux, pourquoi?

Ensuite, sachant que la durée du CDD est supérieure à 14 jours

il faut faire le calcul suivant $68 (67?) * 1/3$ soit environ 23 jours (arrondi au supérieur)

-L'entreprise est ouverte 5 j /7 j

$23/5 = 4,6$ semaines soit 4 semaines et 4 jours : là je ne comprends plus, pourquoi 4 semaines et 4 jours alors qu'il y écrit 4,6 ?

Ensuite il faut tenir compte d'un jour férié : le 15/08 et donc ajouter un jour

Ils disent que cela fait 4 semaines et 4 jours de carence soit jusqu'au vendredi 12 septembre inclus. trouvé sur Internet

Auriez-vous une explication compréhensible à me proposer afin que je soit capable de calculer le délai de carence entre les CDD.

Aucun site Internet explique correctement ce sujet épineux

merci d'avance

Par **Visiteur**, le **25/01/2009** à **09:25**

moi je sais....

mais vu que ni bonjour, ni le moindre petit merci... je ne sais plus..

vérifier vos dates ou alors nous n'avons pas le même calendrier...
le lundi 3 juin et le vendredi 09 aout n'existent pas en 2008...

Par **laetipoulette**, le **25/01/2009** à **10:27**

je suis désolée j'ai fait copier collé et j'ai pas reverifié mon msg dsl du manques de formule de politesse merci d'avance

Par **Visiteur**, le **25/01/2009** à **18:52**

ok...

alors vous avez vérifié vos dates.. car j'ai un calendrier de 2008 qui ne mentionne pas les mêmes dates!!!!

et comme vous êtes à 1 jours près autant être exact.....

Par **laetipoulette**, le **26/01/2009** à **06:19**

bonjour Carry et merci de m'avoir répondu je me présente je m'appelle Laetitia, c'est ma sœur Nathalie qui fait une formation de secrétaire juridique et qui buche sur ce point, je suis donc a la recherche de personne qui pourrais lui expliqué mais je tombe tjrs sur des gens qui s'en foute ou qui ce moque de ce que j'ai écrit je te donne l'adresse msn de ma sœur nath2111@live.fr ou son mail nath21111980@gmail.com si tu veux bien discuter avec elle et lui expliquée ta façon de voir si tu peux vraiment pas je lui expliquerais comment venir sur ce site j'espère que tu es toujours d'accord pour l'aider
je te remercie d'avance c'est très gentil de ta part ps: tu peux me tutoyé escuse moi je me suis permise de le faire

Par **laetipoulette**, le **26/01/2009** à **06:45**

re bonjour j'ai ouvert un compte à ma sœur si tu veux lui parler c'est Nathalie et son intitulé c'est "**Question juridique pour mes cours??**" merci à toi Carry

Par **Visiteur**, le **26/01/2009** à **10:51**

ok je lui répond sur son post

Par **nathalie**, le **26/01/2009** à **12:58**

merci